VILLE DE PARIS

TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Quoi ?

Modernisation de l'éclairage public dans le 16e arrondissement

Où ?

Les rues concernées par les travaux :

- Rue Jean de la Fontaine du n°18 au n°69
- Rue Agar n°1 au n°16
- Rue Colledeboeuf n°1 au n°6
- Rue Dangeau n°1 au n°10
- Rue Gros (Terre-plein centrale –zone marché- n°4) et du n°28 au n°32
- Rue Leon Bonnat du n°2 au n°8
- Rue Perchamps du n°44 au n°34
- Rue Ribera du n°1 au n°52
- Début de l'avenue du recteur Poincaré
- Début de la rue abbé Roussel
- Début de la rue Leopold II

Quand ?

De janvier à juin 2024

Comment ?

- Mise en place de câble aériens sur poteaux bois pour maintenir l'éclairage durant le chantier
- Terrassements tranchées sous trottoir
- Terrassement sur chaussée en traversée, avec déviation de véhicule par phase
- Réfection temporaire avant réfection en asphalte des tranchées réalisés
- Neutralisation de place de stationnement à l'avancée
- Pose d'un panneau interdiction de stationner
- Pose de câble neuf pour alimenter les candélabres
- Remplacement des candélabres vétustes et changement des lanternes en LED
- Remplacement de matériel d'éclairage pour la réduction énergétique

Les impacts :

Le chantier au jour le jour :

- Mise en place de câble aériens sur des poteaux en bois pour maintenir l'éclairage durant le chantier
- Terrassement dans des emprises fermées
- Libération des zones d'emprises en comblant dans des tranchées provisoires
- Réalisation de fouille ponctuelle avec maintien de barriérage* (coulage massif de béton dans des candélabres)
- Neutralisation de place de parking avec pose de Panneaux d'interdiction de stationner à l'avancement
- Pose de barrières de préparation

Pendant toute la durée des travaux :

- L'accès aux commerces sera maintenu
- L'accès aux résidents sera maintenu
- La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.
- L'accès des véhicules de secours et municipaux sera maintenu en permanence.

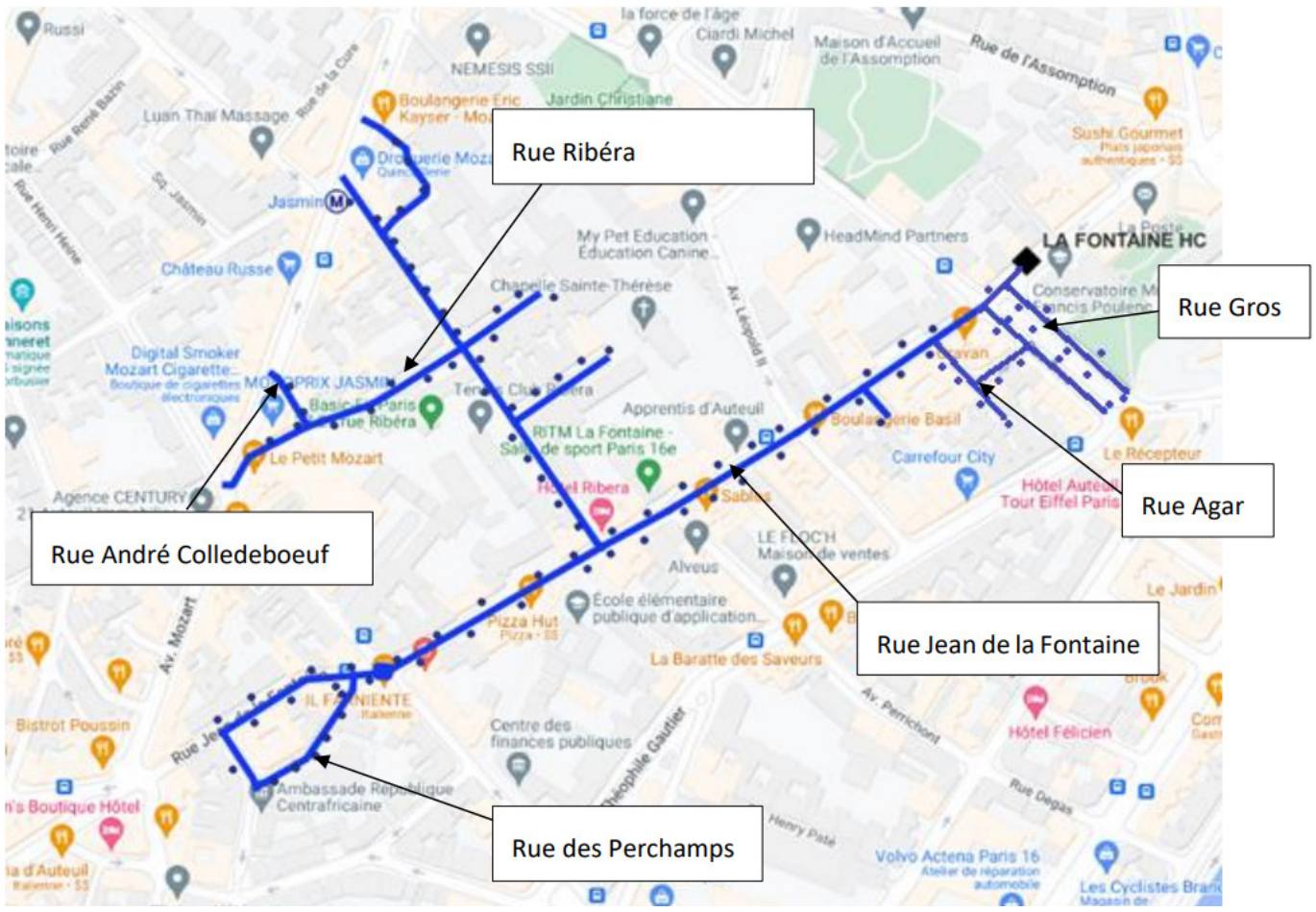

Schéma des rues concernées par les travaux

CONTACTS

RÉALISATION
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – NORD OUEST
TÉL. 01 43 18 51 00

ENTREPRISES
CIELIS / DN BAT

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL

Conception et impression : Ville de Paris

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER